

CMVE

Conseil Marseillais de la Vie Étudiante



VILLE DE
MARSEILLE

Objectifs du Conseil Marseillais de la Vie Étudiante

Renforcer les liens entre les étudiants, les institutions
et les représentants (élus, partenaires et administrations)

Permettre aux étudiants d'**acquérir de nouvelles compétences et expertises**

Permettre aux étudiants d'**être force de proposition** sur tout ce qui touche à la vie étudiante

Permettre aux étudiants de **porter des réflexions prospectives** et de s'auto-saisir
de sujets les intéressant directement.

Le
CMVE
à quoi ça sert
?

1

Identifier collectivement une problématique qui touche à la vie étudiante

2

Rencontrer les acteurs de la vie étudiante pour mieux comprendre les enjeux

3

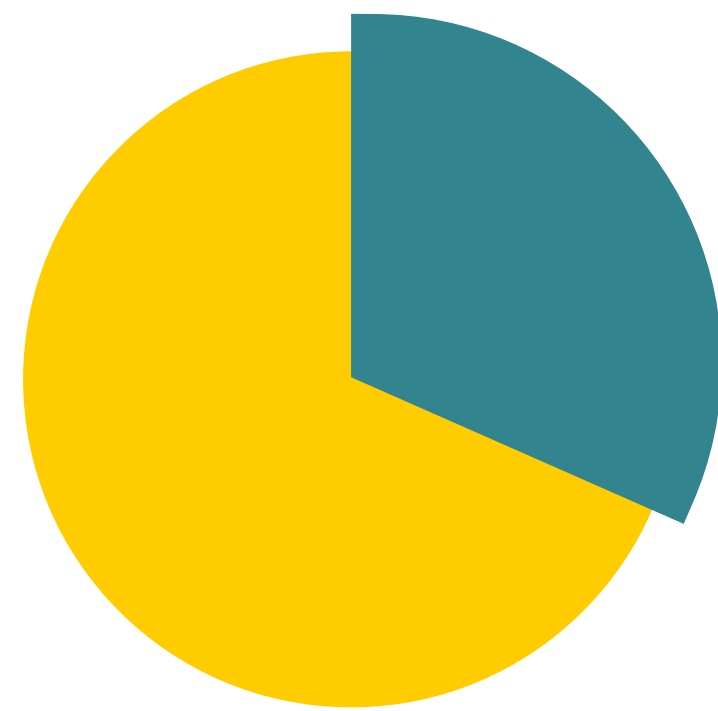
Élaborer collectivement des propositions face à cette problématique

4

Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une politique publique pour répondre à cette problématique

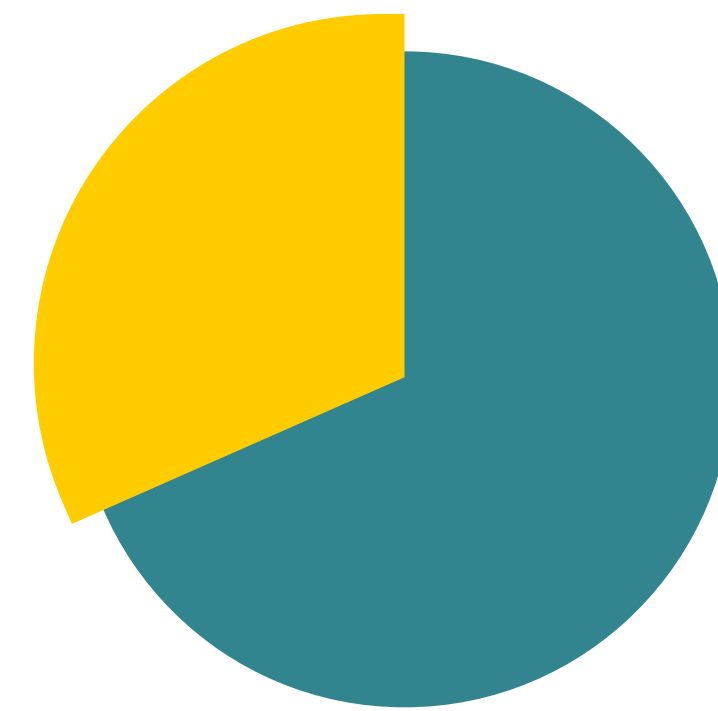
Le
CMVE
comment ça fonctionne
?

La composition du CMVE



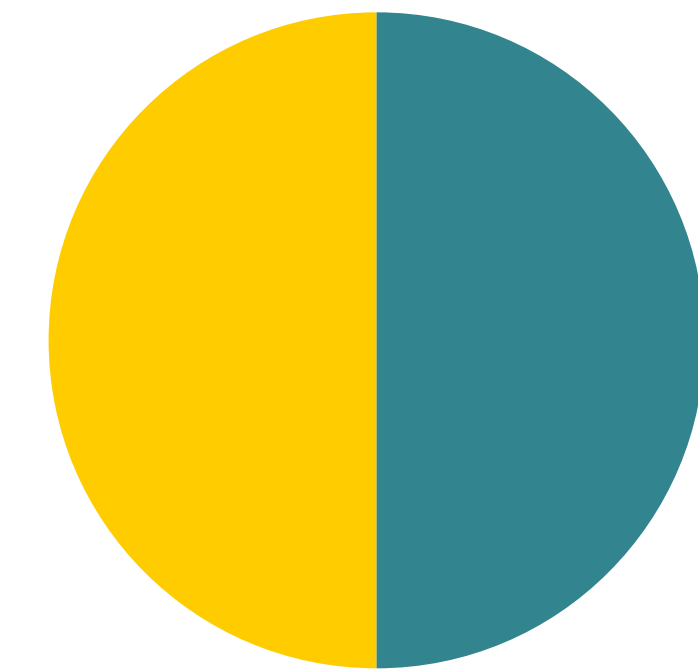
Collège associatif

40 %



Collège étudiants volontaires

60 %



La présidence

- L'Adjointe au Maire en charge de la Recherche, la Vie étudiante et l'Enseignement supérieur
- Un et une Vice président.e étudiante

Pourquoi un Collège associatif ?

- Affirmer le rôle essentiel des associations dans le débat démocratique
- Reconnaître l'expertise des associations sur les sujets de la vie étudiante
 - Valoriser les savoir-faire des associations (animation de débats, notes...)

Pourquoi un Collège d'étudiant-es volontaires ?

- Valoriser les parcours et les engagements des étudiants Marseillais
- Permettre aux étudiants de débattre et d'exprimer leur avis sur les sujets qui les concernent

Comment
candidater

?

Les critères généraux

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur marseillais
- Diversité des cursus, niveaux d'études, âge, genre, zone géographique, engagements... Pour favoriser la représentativité du Conseil

Les critères pour les associations

- Siège situé à Marseille
- Implication dans les champs de la vie étudiante marseillaise
 - Expertise sur des thématiques (VSS, solidarité, écologie, sport...)

Quelle procédure ?

1

Remplissez
le formulaire sur
le site de la Ville

2

Expliquer votre volonté de
participer au CMVE

3

Partagez
vos idées de projets à
soumettre au CMVE

4 raisons de rejoindre le CMVE

1

Vivre l'expérience de la démocratie locale

2

Acquérir de nouvelles compétences

3

Partager des moments de convivialité

4

Débattre et échanger sur les sujets de la vie étudiante

À VOS
idées



Pour toute question, contactez :

Isabelle DURAND

Direction Économie, Tourisme, Emploi,
Commerce, Enseignement Supérieur

Responsable de la Mission
Ville Universitaire

idurand@marseille.fr

Manel DJADOUN

Direction Économie, Tourisme,
Emploi, Commerce, Enseignement
Supérieur

Cheffe de projet
Enseignement supérieur
Vie étudiante

mdjadoun@marseille.fr